VOTRE RÉGION

LE BILLET

Pas de repos pour le débat du dimanche

PAR HÉLÈNE PILICHOWSKI

Pour ou contre le travail du dimanche. Voilà un vrai débat de société qui mériterait de ne pas être escamoté. Encore moins d'être caricaturé dans une opposition frontale droite-gauche dont les Français sont lassés.
C'est pourtant ce qui se profile à l'Assemblée où les députés, en mal de congé estival, ont repris hier les invectives qui tiennent lieu d'arguments. Corrigé trois fois par l'auteur de la proposition, qui tente ainsi de prêter la main au gouvernement bien empêtré dans cette promesse du candidat Sarkozy, le texte apparaît désormais plutôt inoffensif. Il s'agit grosso modo de légaliser des situations existantes, en définissant des zones dont les commerces pourront bénéficier d'une dérogation d'ouverture quelques dimanches par an. Pas de quoi fouetter la majorité, qui a trouvé le plus petit dénominateur commun pour dissiper les craintes nées dans ses propres troupes, ni faire monter l'opposition au plafond. Celle-ci ne l'entend pas de cette oreille, soucieuse d'empêcher le président de la République de se rengorger d'une réforme supplémentaire. Et de dénoncer, à l'instar de Bertrand Delanoë, "une aberration culturelle et économique".
Il aurait sans doute mieux valu évoquer le piètre changement que l'on pouvait en attendre. Que les grandes surfaces de certaines périphéries urbaines puissent accueillir leur clientèle de manière ponctuelle le jour du Seigneur ne bouleversera pas la vie des Français. Ni en termes de liberté, comme l'affirme le chef de l'Etat puisque cela existe déjà, ni du point de vue de l'emploi, tant l'échelle est petite. On n'est pas au pays de Lula... Ni, a fortiori, sur le plan sociétal, comme l'en accuse la gauche morale.

ÉCONOMIE Création d'un supermarché à Saint-Rambert

■ La commission départementale d'aménagement commercial de la Drôme qui s'est réunie sous la présidence de Marie-Paule Bardeche, secrétaire générale de la préfecture de la Drôme, a autorisé la création d'un supermarché à l'enseigne Leclerc de 2400 mètres carrés de vente et de deux boutiques de 100 mètres carrés.
Ces locaux seront situés au lieudit les Champagnières, ZA de la Tulandière Sud à Saint-Rambert d'Albon.
La surface de vente totale autorisée est donc de 2500m².

CPAM DE LA DRÔME Fermeture de l'agence de Valence Sud

■ Suite à une étude, la CPAM de la Drôme a décidé de fermer son agence située 38 allée René-Cassin à Valence. Une fermeture qui entrera en vigueur le 15 juillet prochain. Donc, les assurés devront se rendre à l'agence de Valence centre ou à celle de Valence le Haut ou de Livron (résidence l'Allée verte, place de la Madeleine).
A Valence, les assurés pourront se rendre à l'agence Valence centre située 6 avenue Edouard Herriot, du lundi au vendredi de 8h30 à 17 heures ou à l'agence de Valence le Haut, 27 rue d'Asti, du lundi au vendredi de 8h30 à 17 heures.
Si vous devez écrire à la CPAM de la Drôme, vous devez envoyer votre courrier désormais à une seule adresse :
CPAM de la Drôme
avenue Edouard-Herriot
BP 1000
26024 Valence Cedex
ou par e-mail sur www.ameli.fr

TECHNOLOGIE ET HANDICAP Le Nyonsais Luc Costermans a piloté seul sur le circuit de Lédenon

Un non-voyant au volant !

C'est une atmosphère étrange qui règne ce mardi matin sur le "circuit-club" de Nîmes-Lédenon. Certes des moteurs de course résonnent sur la grande piste, mais là, plus bas, d'abord le véhicule qu'on y découvre est loin des engins visibles habituellement sur cette colline, et son pilote a tout d'original. C'est d'ailleurs reconnu : il a eu droit à un passage sur l'antenne de Jean-Jacques Bourdin, et la presse régionale est bien présente.

Luc Costermans, 44 ans, c'est un gabarit de géant, une casquette vissée sur la tête, des lunettes fumées... et une longue canne blanche. Depuis qu'il a perdu la vue en 2004, ce Belge d'origine, Nyonsais d'adoption, ne cesse de chercher les moyens de surmonter son handicap.

On le savait rapide, avec plus de 307 kilomètres/heure l'an dernier à Istres au volant d'une Lamborghini, marin avec un tour de Corse à la barre d'un semi-rigide propulsé par 500 chevaux... le voilà qui retrouve des instincts de pilote, qu'il a connus quand il y voyait.

Et voilà Costermans et la société francilienne Induct partis pour un drôle de défi : faire en sorte que le non-voyant pilote le Renault Scénic spécialement adapté, sans aucune autre aide que des lasers, une caméra, un GPS à la précision centimétrique, un logiciel et une synthèse vocale qui lui indique des angles de braquage et des points de freinage.

Moment impressionnant que celui où le grand Belgo-Drômois replie sa canne blanche pour s'installer au volant. Ce serait digne de la meilleure "caméra cachée" si, 2'33" plus tard, après avoir négocié sept virages, il n'arrêtait son véhicule pour s'expliquer. Il ôte le casque audio dans lequel, le temps d'un tour, "la machine" lui a dicté des infos à raison d'une par seconde. "C'est de la concentration permanente, explique-t-il, avec des corrections importantes à apporter. Je me suis bien entraîné sur un simulateur mais qui ne reproduisait pas les déclivités. Mais il faut savoir s'abandonner à l'électronique comme quand, lors du record de vitesse, j'ai su faire confiance à 1000 % à mon copilote."

"Un message à d'autres handicapés à sortir de chez eux et à se réaliser"

Heureux ? "Quand je sors de l'épingle et qu' "elle" me dit que je suis dans l'axe, c'est gaz !" dit le pilote, surtout "satisfait d'avoir mené à bien ce projet. Mais je ne suis pas tout seul", rappelle-t-il en référence au projet de la société Induct. Pour terminer par un message : "Je suis le porte-drapeau de rien, c'est juste un message à d'autres handicapés à sortir de chez eux et à se réaliser". Quand en plus, s'y mêle une avancée technologique...

Olivier GUIGUES

Le non-voyant a piloté un véhicule spécialement adapté.

REPÈRES

A SPA CET ÉTÉ ?

■ En Belge passionné de spor auto _l'association "Les non-voyants et leurs drôles de machines" a d'ailleurs pour parrains le Grenoblois Philippe Streiff et l'Aixois Soheil Ayari_ Luc Costermans ne peut rêver mieux que de rouler sur le circuit de Spa-Francorchamp. Cela pourrait arriver, et même cette année, au volant d'une auto de compétition, si les instances de la Formule 1 lui en donnent l'autorisation, puisqu'il s'agira de réaliser une tentative en marge du Grand Prix de Belgique.

INDUCT SE POSITIONNE

■ La jeune société de Gennevilliers se positionne... dans la position. C'est d'abord avec son antenne "Dotmobil", dans la géolocalisation et la gestion de flottes, des systèmes particulièrement adaptés aux entreprises de transport routier. Puis avec "Viametris", le relevé automatique de patrimoine routier qui calcule par exemple, une fois que votre commune a été cartographiée, combien il faut de peinture pour refaire la signalisation horizontale.
Induct enfin, imagine d'automatiser les villes : c'est-à-dire remplacer votre voiture qui fait 10 kilomètres par jour et encombre un parking durant votre journée de travail, par des navettes automatiques, de votre domicile à votre entreprise. Des navettes très "développement durable" dans leur conception et leur utilisation, et qui emploient des systèmes de navigation proches de celui testé par Luc Costermans.

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ - VAUCLUSE MATIN

Henri-Pierre Guilbert Président Directeur Général, Directeur de la publication

S. A. LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ
Capital : 7 969 520€
Durée 99 ans
à compter du 14 juin 1945

Siège social : Les Iles Cordées
38913 VEUREY CEDEX

Principal associé : DELAROCHE

Direction générale
CENTRE DE PRESSE DE VEUREY
38913 VEUREY CEDEX
Tél. 04 76 88 71 00
Télécopie 04 76 88 71 80
ledauphine.com

Publicité
PUBLIPRINT DAUPHINÉ
Commission paritaire n° 0411 C 83387

Impression : LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ, VEUREY - Tirage moyen : 303 551 exemplaires

Bulletin d'Abonnement

ABONNEMENT POSTAL

Choisissez la durée de votre abonnement : Semaine sauf dimanche

DURÉE		PRIX
❑ 1 AN	312 numéros	243 € au lieu de 265,20 €
❑ 6 MOIS	156 numéros	132 €
❑ 3 MOIS	78 numéros	68 €

❑ Durée libre par prélèvement mensuel avec un minimum de 22,95 € pour 27 numéros

ABONNEMENT PAR PORTAGE

Livraison matinale chaque matin y compris dimanches et jours fériés
Plus de 550 communes livrées

❑ Abonnement 7 jours / 7 prélevé mensuellement avec un maximum de 29,60 € pour 26 n° semaine et 5 dimanches, je remplis l'autorisation de prélèvement.

❑ Abonnement 6 jours / 7 prélevé mensuellement avec un maximum de 22,95 € pour 27 n° semaine, je remplis l'autorisation de prélèvement.

Pour savoir si votre commune est concernée par le portage, ou pour tout autre renseignement, nous consulter au

N° Vert 0 800 887 001
(Appel gratuit depuis un poste fixe)

Bulletin à compléter et à retourner à :
Dauphiné Libéré, Service abonnements - 38913 VEUREY Cedex

Indiquez vos coordonnées

Nom .... Prénom ....
Adresse ....
CP/Ville .... Tél. ....

Pour payer, c'est facile :
❑ Je joins mon règlement par chèque à l'ordre du Dauphiné Libéré.
❑ Je règle par carte bancaire
N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
Date d'expiration |_|_| |_|_| Signature
Par téléphone
❑ Par prélèvement mensuel je remplis le document ci-dessous et je le retourne accompagné d'un RIB.

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements ordonnés par Le Dauphiné Libéré pour mon abonnement Dauphiné Libéré. Je pourrai en faire suspendre l'exécution par demande à l'établissement teneur de mon compte et par lettre avec AR adressée au Dauphiné Libéré.

Date et signature obligatoires

1 TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER
Nom ....
Prénom ....
N° .... Rue ....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville ....

2 COMPTE À DÉBITER
Etablis. Guichet N° de compte Clé RIB

3 NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER
....
N° .... Rue ....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville ....

Créditeur
LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ
N° National d'Emetteur
421 445

Informatique et libertés : le droit d'accès et de rectification des données concernant les abonnés peut s'exercer auprès du service Abonnements. Sauf opposition formulée par écrit, les données sont communiquées à des organismes extérieurs.

605806217